

# Responsable de la gestion de l'information

SOLIDARITÉ  
COLLÈGES  
DÉVELOPPEMENT  
LOCAL  
INFRASTRUCTURES  
ET TRANSPORT  
ÉCONOMIE  
SPORT  
CULTURE  
TOURISME

**Le responsable de la gestion de l'information** constitue et actualise un fond documentaire et des outils de recherche adaptés aux besoins des demandeurs d'information et des utilisateurs potentiels. Il effectue des recherches thématiques et une veille documentaire.

## Le métier

Le responsable de la gestion de l'information a une autonomie de proposition et d'action dans le développement du fond documentaire. Il travaille en bureau, au sein d'un centre de documentation et de recherche. Il a des horaires réguliers et doit s'adapter aux usagers.

## Les activités

- Accueillir le public, recenser et traiter la demande documentaire
- Acquérir des supports d'information
- Recevoir et classer l'information documentaire
- Elaborer des produits documentaires
- Réaliser des recherches documentaires pluridisciplinaires
- Promouvoir le service documentaire
- Manager opérationnellement un service
- Animer et piloter une équipe
- Gérer les ressources humaines
- Effectuer une veille réglementaire et technique sur la documentation et la diffusion de l'information
- Evaluer les activités et services fournis

Le recrutement sur ce métier nécessite l'obtention du concours d'attaché territorial, de bibliothécaire, de rédacteur territorial, ou d'assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques.